



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio

Question écrite n° 105500

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les difficultés pour les habitants de l'Est parisien de recevoir de nombreuses stations de la bande FM, dont les radios de service public. Cette mauvaise réception dure depuis de nombreuses années à Bagnolet, aux Lilas, à Montreuil, Romainville, et dans certains quartiers du 19e et du 20e arrondissement de Paris. En effet, excédé de ne pouvoir recevoir de nombreuses stations de la bande FM, une association, Les sans-radios de l'Est parisien, s'est mobilisée et estime à 40 000 foyers les personnes victimes de cette mauvaise réception, auxquels s'ajoutent les automobilistes. Il semblerait que ce problème soit lié aux émissions excessives (mais légales) des opérateurs TowerCast (filiale à 100 % de NRJ Group) et Télédiffusion de France (TDF), implantés sur les tours des Mercuriales, à Bagnolet, qui créent « une zone de brouillage ». Après de nombreuses tentatives de médiation, entres autres avec le CSA, cette situation n'a toujours pas trouvé de solutions. Il lui demande donc de lui faire connaître l'état d'avancement de ce dossier, et quelle action il compte mettre en oeuvre afin de garantir à ces foyers l'égalité d'accès à la bande FM.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105500

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10217